

## **Adoption du programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle : une étape importante, des engagements à concrétiser**

Le 30 janvier, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a adopté un programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, une avancée que nos structures réclament depuis des années. Pour la première fois en 24 ans, un cadre structuré permet enfin d'appliquer, dans les écoles, une obligation légale inscrite depuis 2001 jusqu'ici largement ignorée.

### **Une mobilisation qui a permis un texte plus ambitieux**

Grâce à une forte mobilisation et aux négociations menées par les syndicats en CSE, nous avons obtenu un texte plus ambitieux, **répondant mieux aux besoins des élèves et refusant de céder aux pressions des mouvements anti-choix.**

Ce nouveau programme favorise ainsi une éducation à la sexualité qui promeut l'égalité, prévient les violences et réduit les discriminations, tout en dotant les jeunes des clés pour un épanouissement personnel et relationnel.

### **Garantir des moyens pour une mise en œuvre effective**

Attendue depuis très longtemps, l'adoption de ce programme n'est cependant qu'une première étape vers la mise en œuvre effective de ces séances dans les établissements scolaires. Pour devenir réalité, elle doit impérativement s'accompagner des moyens nécessaires à son application. Nos structures restent donc mobilisées et vigilantes à la mise en place rapide par le gouvernement de mesures complémentaires telles que :

- **Des moyens financiers adaptés** pour former les équipes éducatives et déployer ce programme sur l'ensemble du territoire ;
- **Une reconnaissance du rôle fondamental des associations**, qui doivent collaborer étroitement avec les enseignant-es et l'Éducation nationale pour garantir une éducation à la sexualité adaptée aux besoins des jeunes ;
- **Une vigilance accrue** quant à la mise en œuvre effective de ce programme dans tous les établissements.

**Le collectif pour une véritable éducation à la sexualité appelle les pouvoirs publics à prendre pleinement leurs responsabilités et à inscrire durablement cette avancée dans les pratiques éducatives. Ensemble, nous resterons mobilisé-es pour faire de l'éducation à la sexualité un outil accessible à toutes et porteur de changements sociaux profonds.**

### ***Pour le collectif***

*Le collectif « Pour une véritable éducation à la sexualité » a été mis en place fin 2022. Il réunit des organisations de la société civile, associations et syndicats, dotées d'expérience de terrain et représentant les différents enjeux de l'éducation à la sexualité auprès des jeunes. Ce collectif est l'auteur du Livre blanc de novembre 2023.*

*A ce jour, il rassemble les organisations suivantes : ALS – Association de lutte contre le sida et pour la santé sexuelle ; Excision parlons-en ! ; Fédération nationale des CIDFF – Centres d'information sur les droits des femmes et des familles ; Fédération nationale Solidarité Femmes ; IDSanté ; Planning familial ; Sidaction ; StopFisha ; Syndicat national des infirmier(e)s conseiller(e)s de santé FSU. Il est soutenu par Le Crips, la FSU, SNPDEN-UNSA et l'Union syndicale lycéenne.*

### **Contact presse**

Planning familial : sarah.durocher@planning-familial.org

Fédération nationale des CIDFF : presse@fncidff.fr

Sidaction : n.naudi@sidaction.org